

Journée du lait à la pause du 7 novembre 2019

Informations

Coûts	Aucun frais n'est à votre charge. Le matériel que vous commandez et l'envoi sont gratuits. Grâce au système de bons pour le lait, Swissmilk vous rembourse entièrement le lait acheté (lait dé lactosé compris). → Voir paragraphe «Bons pour le lait»
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Vous commandez le matériel souhaité au moyen du bulletin de commande. • Le matériel vous est livré entre mi-septembre et mi-octobre 2019. • Vous achetez le lait et, le 7 novembre, vous offrez un verre de lait aux enfants pour les dix-heures. Si la date ne convient pas, vous pouvez aussi la déplacer. <ul style="list-style-type: none"> • Dans l'idéal, vous accompagnez l'action d'une introduction thématique. Nous mettons volontiers l'atelier sur le lait à votre disposition dans ce but. → Voir paragraphe «Atelier sur les vaches & le lait» • Vous nous envoyez le bon pour le lait et la quittance d'achat. Le montant vous est remboursé. → Voir paragraphe «Bons pour le lait»
Atelier sur les vaches & le lait	Vous pouvez télécharger le PDF ici: www.swissmilk.ch/creches-garderies > Bricoler, colorier, apprendre
Lait nature	Afin de souligner l'aspect «santé» du lait, il est important à nos yeux que vous offriez du lait nature (entier) lors de la Journée du lait à la pause ou que vous prépariez le lait étoilé avec les enfants. Pour compléter les dix-heures, vous pouvez également proposer les petits pains aux carottes. Vous trouverez les recettes du lait étoilé et des petits pains aux carottes dans l'atelier. → Voir paragraphe «Atelier sur les vaches & le lait»
Lait dé lactosé	Il y a des enfants intolérants au lactose dans votre crèche? Le bon pour le lait vous permet également d'acheter du lait dé lactosé. Les coûts vous seront entièrement remboursés.
Boissons végétales	Merci de ne pas acheter de boissons végétales. Ces dernières ne remplacent pas le lait du point de vue nutritionnel et ne seront pas remboursées.
Quantité de lait	Veuillez compter 1,5-2 dl de lait par enfant, ce qui correspond à 1 portion de lait.
Achat du lait	Vous êtes responsable de l'achat du lait. Vous pouvez vous ravitailler auprès d'un magasin suisse de votre choix (p. ex. laiterie, Coop, Migros, Volg, etc.). Nous vous remboursons ensuite le montant payé avec le bon pour le lait. → Voir paragraphe «Bons pour le lait»
Bons pour le lait	<p>Les bons pour le lait ne vous permettent pas de payer le lait au magasin mais de nous fournir le décompte de vos achats. Vous procédez de la manière suivante:</p> <p>Commande Les bons pour le lait peuvent être obtenus au moyen du bulletin de commande ci-joint.</p> <p>Achat et décompte du lait Vous achetez la quantité de lait nécessaire. Vous remplissez le bon, y joignez l'original de la quittance et envoyez le tout à Swissmilk d'ici au 30 novembre 2019. Nous vous remboursons entièrement le coût du lait acheté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bons sont valables pour acheter du lait suisse (lait dé lactosé inclus) en emballages de 1 ou 2 litres. • Les bons ne sont pas valables pour les emballages plus petits ou les boissons végétales. • Renvoyez-nous le bon original pour le lait (pas de copie) dûment rempli. • L'adresse est indiquée sur le bon. • Le montant vous sera remboursé d'ici la fin de l'année.

Journée du lait à la pause du 7 novembre 2019

Commande de matériel	Veuillez utiliser le bulletin de commande ci-joint.
Quantités	Le bulletin vous permet de commander le matériel dont vous avez besoin; merci de ne pas en commander plus que nécessaire. Le matériel est créé spécialement pour cette occasion. Afin que nous puissions planifier la production des quantités exactes, les commandes doivent nous parvenir en temps voulu et doivent être raisonnables et appropriées. Le matériel en trop ne peut être réutilisé.
Matériel manquant	Pour des raisons logistiques, les commandes peuvent être envoyées en plusieurs petits paquets. Si, à la date du 19 octobre, du matériel devait encore manquer, veuillez vous adresser sans délai au Contact Center, au numéro de téléphone 031 359 57 28, ou à l'adresse commande@swissmilk.ch , afin que vous le receviez à temps.
Délai de commande et livraison	Les articles peuvent être commandés jusqu'au 6 septembre 2019 et seront livrés entre mi-septembre et mi-octobre.

Check-list

Quoi?	Quand?	Liquidé
Décision: participons-nous à la Journée du lait à la pause?	juillet/août	
Commander le matériel auprès de Swissmilk.	jusqu'au 6 septembre au plus tard	
Vérifier le matériel reçu. La commande peut être envoyée en plusieurs paquets. Commander sans attendre le matériel manquant au Contact Center : tél. 031 359 57 28 ou commande@swissmilk.ch	livraison entre mi-septembre et mi-octobre	
Prendre contact avec le magasin/la laiterie/la fromagerie et précommander le lait.	env. 1 semaine avant (28 octobre)	
Aller chercher le lait.	4-7 novembre	
Journée du lait à la pause	7 novembre 2019	
Décompte: envoyer les bons pour le lait avec la quittance (originaux, pas de copies). L'adresse est indiquée sur le bon.	jusqu'au 30 novembre 2019	

Si vous avez des demandes particulières ou des questions, nous vous répondons volontiers.

Commande: Contact Center Tél. 031 359 57 28 commande@swissmilk.ch

Organisation: Regula Thut Borner Tél. 031 359 57 58 regula.thutborner@swissmilk.ch